

Rôle du directeur dans la gestion des cas COVID

En appui sur les fiches proposées par le ministère : <https://www.education.gouv.fr/suspicion-ou-confirmation-de-cas-covid-19-ce-qu-il-faut-faire-305730>

| Suspicion pour un élève | | | Continuité pédagogique pour tous les élèves en éviction | Cas confirmé pour un élève | | |
|--|---|--|---|---|---|--|
| Cas contact à risque (1) | Présence de symptômes évocateurs à la maison (2) | Présence de symptômes évocateurs à l'école (2) | | | | |
| <p>Rappel de la procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rester à domicile Eviter les contacts Consulter un médecin ou la plateforme Covid (0800 130 000 appel gratuit depuis poste fixe) Suivre les recommandations de l'assurance maladie <p>-Retour de l'élève si son test réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé est négatif</p> <p>-Sans test, retour de l'élève dans un délai de 14 jours.</p> <p>Attention, si l'élève vit sous le même toit qu'un cas confirmé les délais peuvent être prolongés.</p> <p><u>Spécificité HG23 :</u> Prévenir Dr Roch en mettant IEN en copie*</p> | <p>Après signalement de la famille</p> <p>Rappel de la procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rester à domicile Eviter les contacts Consulter un médecin ou la plateforme Covid (0800 130 000 appel gratuit depuis poste fixe) <p>-Retour de l'élève si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit.</p> <p>-A défaut, si absence de fièvre, retour de l'élève après 7 jours.</p> | <p>-Isolement de l'élève (avec un masque à partir de 6 ans) en présence d'un adulte masqué, -la famille est prévenue pour venir chercher l'enfant</p> <p>-rappel de la procédure</p> <ul style="list-style-type: none"> Rester à domicile Eviter les contacts Consulter un médecin ou la plateforme Covid <p>-Retour de l'élève si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit.</p> <p>-A défaut, si absence de fièvre, retour de l'élève après 7 jours.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> Rappel à la famille que l'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test). Information transmise à l'IA-DASEN* en lien avec l'IEN* qui prend contact avec l'ARS Elaboration en lien avec personnel de santé* de la liste des personnes susceptibles d'avoir été en contact avec l'élève (élèves+ agents) et transmission à l'IA-DASEN* Information de la situation à tous les personnels et familles qui doivent, par précaution, rester chez eux en attendant la liste définitive de l'ARS Selon les cas, mise en place, en lien avec IEN* du télétravail et de la continuité pédagogique Lorsque la liste définitive de l'ARS est connue, information aux familles et aux agents | <p>Personnes non retenues par l'ARS= retour à l'école</p> | <p>Personnes retenues par l'ARS = retour à l'école si test réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé est négatif</p> |
| Suspicion pour un agent | | | Continuité pédagogique pour tous les élèves en éviction | Cas confirmé pour un agent | | |
| Cas contact à risque (1) | Présence de symptômes évocateurs au domicile ou à l'école (2) | | | | | |
| <p>Après signalement de l'agent, rappel de la procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rester à domicile Eviter les contacts Consulter un médecin ou la plateforme Covid qui décide du dépistage Suivre les recommandations de l'assurance maladie <p>Retour de l'agent si un test n'a pas été prescrit ou si le test réalisé 7 jours après le dernier contact confirmé est négatif (délai plus long si l'agent vit sous le même toit qu'un cas confirmé).</p> <p>Selon les cas, mise en place des procédures de télétravail et de continuité pédagogique.</p> <p><u>Spécificité HG23 :</u> Prévenir Dr Roch et IEN*</p> | <p>Après avoir averti le directeur, l'agent rentre à son domicile,</p> <ul style="list-style-type: none"> Rester à domicile Eviter les contacts Consulter un médecin ou la plateforme Covid qui décide du dépistage <p>Retour de l'agent si un test n'a pas été prescrit ou si le test réalisé 7 jours après le dernier contact confirmé est négatif (délai plus long si l'agent vit sous le même toit qu'un cas confirmé).</p> | | | <ul style="list-style-type: none"> Après le signalement effectué par l'agent, rappel de la procédure : Rester à domicile Eviter les contacts Consulter un médecin ou la plateforme Covid (0800 130 000 appel gratuit depuis poste fixe) Suivre les recommandations de l'assurance maladie Information transmise à l'IA-DASEN* en lien avec l'IEN* qui prend contact avec l'ARS Elaboration en lien avec personnel de santé* de la liste des personnes susceptibles d'avoir été en contact avec l'élève (élèves+ agents) et transmission à l'IA-DASEN* Information de la situation à tous les personnels et familles qui doivent, par précaution, rester chez eux en attendant la liste définitive de l'ARS Selon les cas, mise en place, en lien avec IEN* du télétravail et de la continuité pédagogique Lorsque la liste définitive de l'ARS est connue, information aux familles et aux agents | <p>Personnes non retenues par l'ARS= retour à l'école</p> | <p>Personnes retenues par l'ARS = retour à l'école si test réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé est négatif</p> |
| <p>L'agent touché par la Covid ne peut revenir à l'école qu'au plus tôt 7 jours après les résultats du test ou le début des symptômes.</p> | | | | | | |

*Contacts utiles

| | |
|---|--|
| IEN | ien31-fronton@ac-toulouse.fr et 05 67 52 41 46 |
| Cellule santé DSDEN (repérage, évaluation et gestion des cas COVID) | Cellule-sante@ac-toulouse.fr – 05 36 25 82 63 |
| Médecin scolaire, Dr Roch | ia31medecin-20@ac-toulouse.fr et 05 62 79 92 60 (mardi, mercredi, vendredi) |

Notes complémentaires :

(1) Cas contact à risque : **Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé dans l'une des situations suivantes sans mesure(s) de protection efficace :**

- *Etant élève ou enseignant de la même classe scolaire ;*
- *Ayant partagé le même lieu de vie (logement, internat, etc.) que le cas confirmé ou probable ;*
- *Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risque ;*
- *Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;*
- *Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes avec un cas, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.*

(2) Symptômes évocateurs : précisions du Dr Burgalières par rapport aux symptômes évocateurs de la FAQ du ministère

- Fièvre **et** rhume (fièvre supérieure à 38°)
- Fièvre **et** mal de gorge
- Fièvre **et** toux
- Fatigue inexplicée importante et de survenue brutale
- Courbatures inexplicées et de survenue brutale
- Maux de tête (en dehors de migraine connue) de survenue brutale
- Perte d'odorat sans rhume associé et de survenue brutale
- Perte ou modification du goût de survenue brutale
- Diarrhée